



**Liste des  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du vendredi 7 octobre 2022 à 18h00**

Nombre de conseillers en exercice : 19  
 Nombre de conseillers présents : 15  
 Nombre de conseillers représentés : 4  
 Nombre de conseiller non représenté : /  
 Nombre de votants : 19

*L'an deux mil vingt-deux, le vendredi 7 octobre à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de NAVES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé LONGY, Maire.*

**Date de convocation** : 29 septembre 2022

**Présents**: M LONGY Hervé, Mme LATOUR-LEYRAT Fabienne, M MERCKX Michel, Mme BRUNERIE Anne Marie, M CAPEL Gérard, Mme SEIGNOLLES Geneviève, MM ESTRADÉ Jean-Bernard, Mme HEIDERICH Claudine, Mme ARNOULT Christiane, Mme MALGUID-PARLANGE Karine, M POMMET Pierre-Jean, Mme VEYTIZOU Géraldine, M VERNEDAL Clément, Mme VALETTE Nathalie et M JERRETIE Christophe.

**Absents excusés et représentés** : M MINIER Fabien est représenté par M ESTRADÉ Jean-Bernard, Mme BEDESSSEM Julia est représentée par M LONGY Hervé, Mme DUCLOUX Béatrice est représentée par M JERRETIE Christophe et M MOUTON Michaël est représenté par Mme VALETTE Nathalie.

**Secrétaire de séance** : Mme ARNOULT Christiane.

**Délibérations :**

N° d'ordre	Objet	Décisions du Conseil municipal
DCM-2022-053	Désignation du secrétaire de séance et Approbation du procès-verbal du 8 juillet 2022.	<i>Adopté à l'unanimité</i>
DCM-2022-054	Relevé des décisions du Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et en application des délégations qui lui ont été confiées, à savoir : Signature de l'avenant n°3 au Contrat de Solidarité Communale 2021-2023, Centre équestre : renouvellement de la mise à disposition de l'équipement à l'établissement EPLEFPA Edgard Pisani à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2022, Atlas de la Biodiversité Communale : signature d'une convention de partenariat avec le LEGTA « Henri Cueille » de Neuvic et signature de la convention pour recrutement d'un service civique, Signature d'une convention de mise à disposition d'un agent de la commune de BAR à temps non complet à compter du 1 <sup>er</sup> octobre 2022, signature d'un contrat de régie publicitaire avec la société INFOCOM pour la location d'un véhicule électrique pour le service technique.	<i>Prend acte</i>
DCM-2022-055	Création d'une salle d'exposition à la maison du patrimoine en 2022 : Approbation du plan de financement pour demande arrêté de subvention auprès du CD 19 au titre du C.S.C 2021-2023.	<i>Adopté à l'unanimité</i>

<b>DCM-2022-056</b>	<b>Modification et adaptation du tableau des effectifs :</b> Création d'un poste d'agent de maîtrise suite à un avancement de grade au titre de la promotion interne.	<i>Adopté à l'unanimité</i>
<b>DCM-2022-057</b>	<b>Mise à disposition de la toiture de la future salle polyvalente multi-activités au profit de la SCIC-SAS Centrales villageoises Energie Coeur de Corrèze pour l'installation de panneaux photovoltaïques :</b> Autorisation de signature de la convention mentionnant la désignation des biens loués, fixant le montant de la redevance d'occupation, et la durée de la convention (projet de convention ci-joint).	<i>11 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions (4 élus membres de la SCIC-SAS ne participent pas au vote)</i>
<b>DCM-2022-058</b>	<b>Installation d'un ostéopathe au bourg :</b> Attribution d'une aide à l'installation (projet de convention ci-joint) :	<i>15 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions</i>
<b>DCM-2022-059</b>	<b>Contrat de prêt :</b> signature d'un contrat de prêt à court terme de 300.000,00€ avec le C.A.C.F dans l'attente du versement du FCTVA pour différents travaux d'investissement.	<i>15 voix pour et 4 abstentions</i>
<b>DCM-2022-060</b>	<b>Mise en œuvre d'une tarification sociale à la cantine scolaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.</b>	<i>Adopté à l'unanimité</i>
<b>DCM-2022-061</b>	<b>Information du conseil municipal en application de l'article L2322 du CGCT :</b> Virements de crédit au budget principal en section de fonctionnement du chapitre 022 (dépenses imprévues au chapitre 67 (charges exceptionnelles).	<i>Prend acte</i>
<b>DCM-2022-062</b>	<b>Informations diverses :</b> invitation pour remise aux diplômés du BEPC au collège, n° de tel mis à disposition des aidants par la ligue contre le cancer, journée de mobilisation -octobre rose- à Egletons le 8 octobre.	<i>Prend acte</i>

Affiché le 14 octobre 2022

Le Maire,



Hervé LONG (Corrèze)